

AVIS de COURSE

5ème CHALLENGE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Coupe George Frêche

Etape N°3 du Championnat de la LIGUE Habitables

20 et 21 avril 2013

Autorité organisatrice : Société Nautique de Sète

1 REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1** - les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2-3** - les Règlements Fédéraux,
- 1-4** - les Règles du RIPPAM en remplacement des règles du chapitre 2 entre l'heure légale du coucher et du lever du soleil.
- 1-5** - Le règlement du championnat de ligue habitable

2 PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la ffVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3-1 -La régate est ouverte à :

3.1.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale armés au minimum en catégorie côtière et homologués en catégorie C de conception.

3.1.2 - Les bateaux du système à handicap OSIRIS HABITABLES disposant d'un certificat à jour

3.2 - Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à :

SOCIETE NAUTIQUE de SETE -
Base Eric Tabarly - Môle Saint Louis-34200 SETE
☎ 04 67 74 86 16 - @mail : sns@snsete.com

au plus tard le vendredi 12 avril 2013.

3.3 - Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France devront présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagné d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
- le certificat de jauge ou de conformité.

4 DROITS A PAYER

Tarif unique pour tous les bateaux : 20 Euros

Participation au buffet dinatoire du samedi : 10 Euros par personne.

5 PROGRAMME

Samedi 20 avril 2013

9:00 à 11:00 H Confirmation des inscriptions - Contrôles des certificats de jauge

12:30 Briefing Skipper

13:00 1^{er} signal d'avertissement

19:30 Annonce des résultats Course du jour

Dimanche 21 avril 2013

9:30 Briefing

10:00 Mise à disposition sur l'eau pour courses à suivre

17:00 Proclamation des résultats et Remise des prix

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la Prescription Fédérale.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type : Côtier et / ou Construits.

L'emplacement de la zone de course est le plan d'eau de Sète Golfe du Lion.

8 CLASSEMENT

Application du système à minima.

Si moins de 3 courses ont été validées, toutes les courses comptent. Si 3 courses ou plus ont été validées, le moins bon score sera retiré

Pour le championnat de ligue, il sera édité un classement général pour les classes B,C, D, E, F, G et un classement général pour les classes, R2, R3, R4,

9 PLACE AU PORT

Des places de stationnement à Port Saint Clair sont mises gratuitement à la disposition des participants. Pour réserver, contacter la Capitainerie au 04 67 74 98 97

10 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les quillards ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12 PRIX:

Sans objet.

13 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa propre responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel ou corporel.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

SOCIETE NAUTIQUE DE SETE - Base Tabarly-Môle Saint Louis 34200 SETE

tél : 04 67 74 86 16 : email: sns@snsete.com

